

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

Revue Politique et Littéraire

LE RÉVEIL

POLITIQUE—THEATRE—LITTÉRATURE—BEAUX-ARTS

VOL VIII.

MONTREAL, 16 AVRIL 1898.

No. 171

SOMMAIRE

Au club Letellier, *Vieux-Rouge* — Trop parler nuit, *Vigilant* — Pourquoi et parce que, *Libéral* — Le dessus du panier, *Cocardasse* — Coups de crayon, *Rigolo* — Un évêque satanique au XIX^e siècle, (SUITE ET FIN) *Emile Gebhart* — FEUILLETON : De toute son âme, *René Bazin*.

Les conditions d'abonnement au RÉVEIL ne sont pas les conditions ordinaires des autres journaux. Nous livrons le journal à domicile [franco.] à raison de 25 cts par mois, payable au commencement de chaque mois. Tout ce que nous demandons au public est de voir le journal.

Les abonnements en dehors de Montréal sont payables tous les quatre mois et d'avance. Nous adresserons un numéro échantillon ou gratuitement à tous ceux qui en feront la demande.

Ceux de nos abonnés qui ont des travaux d'impression à faire voudront bien s'adresser au No 157 rue Sanguinet ou au No 1560 rue Notre-Dame.

AU CLUB LETELLIER

Au club Letellier, les séances se suivent très régulièrement mais ne se ressemblent guère. Les Tartistes en ont eu la plus cruelle des preuves mercredi dernier.

Huit jours auparavant, les vrais libéraux, pris au dépourvu et écrasés par le nombre, s'étaient vu refuser le plus élémentaire *fair play*. Et la séance avait été levée au milieu d'un brouhaha indescriptible, agrémenté d'un avis de motion décrétant l'expulsion de cinq ou six des plus vaillants champions de l'autonomie.

Mais, mercredi dernier, il y a eu ralliement en masse. La salle n'avait pas, cette fois, été envahie deux heures à l'avance par les cliquards. On sentait de l'électricité dans l'air, et le président, en vrai tartiste, ne tarda pas à réquérir, toujours pour le bon motif, la présence d'une escouade de constables.

Ce déploiement quasi guerrier n'affecta pas nos amis qui, dès l'ouverture de la séance, prirent le haut du pavé et s'y maintinrent avec dignité et fermeté. Ils n'é-

taient pas gens à gâter un triomphe certain par la moindre incartade. Dédaignant les provocations, faisant avorter tous les trucs et disparaître tout essai d'embaras et de délai, ils menèrent rondement les procédés.

C'était sur la motion d'expulsion que la bataille vraie, décisive, devait s'engager. Chacun le savait. Du côté des autonomistes, on ne se gaspilla pas en route.

Tout de même, quelques incidents survinrent, qui ne manquèrent pas de montrer toute la faiblesse, tout le ridicule de la position prise par les Tartistes.

Le vice-président et quelques autres membres annoncèrent qu'ils ne voulaient plus appartenir au club — résultat de la séance précédente.

Les Tartistes proposèrent une fournée de nouveaux membres, ce qui rappela à quelqu'un cette parabole de l'hôte qui, pour garnir une table que les convives désirés désertaient, fit battre places publiques et carrefours pour y racoler quiconque se sentait de l'appétit.

Une motion fut présentée demandant à M. Desmarais, député, de faire maison nette à l'Imprimerie Nationale, motion si incongrue qu'elle fit dire à un membre, qu'avec de telles "machines," le club Letellier était en passe d'être considéré comme une collection d'imbéciles.

Ce qui ne fut pas moins piquant fut assurément l'obstination des Tartistes :

1o. A toujours vouloir faire accepter avec plaisir certaines résignations ;

2o. A mettre de force à la porte du club des gens qui voulaient rester membres ;

3o. A refuser d'en laisser partir d'autres qui ne voulaient pas l'être plus longtemps.

Enfin arriva la fameuse motion d'expul-

sion. A peine était-elle lue que des membres supplièrent le président de les ajouter à la liste des martyrs.

Aux discours très sensés et d'une modération savante de ceux dont on demandait la décapitation, le président n'eut que cette imprudente et impudique réponse à opposer :

"Ceux qui voteront pour l'expulsion seront seuls considérés comme des libéraux : les autres seront *ipso facto* des conservateurs !"

Incrovable, n'est-ce pas ? Et, cependant, c'est là la vérité vraie.

Voyons un peu. Quel est le chef, quel est le ministre qui avait donné à M. Beauchamp mandat pour édicter cet ukase ?

Où a-t-il trouvé un précédent le justifiant de commettre pareille monstruosité, de tenter ce genre d'intimidation ?

Et voyez la conséquence : en posant ainsi la question, il a donc donné au vote de mercredi la portée d'un vote direct de non confiance, la signification d'une sortie des rangs du parti libéral. Un club vénérable par l'âge, riche d'un passé inattaquable, renommé par son dévouement et son émulation aurait donc changé d'allégeance ?

M. Beauchamp, vous êtes assurément de cette espèce d'amis que l'on craint plus que les ennemis. Vous protégez à la manière de l'éléphant : du coup vous écrasez la mouche et l'ami. Le Chef doit être fier de vous ; ce n'est certainement pas une mission diplomatique que vous recevrez en récompense de votre zèle si opportun et si bien mesuré.

On sait ce qui est arrivé : le club Letellier a vaillamment secoué le joug de la clique et il est redevenu un club simplement libéral.

Bravo ! Bravissimo !! Nous n'attendions pas moins de lui ; comme nous il comprend qu'il faut sauver Laurier, le sauver malgré lui-même, s'il le faut.

Franchement le Tartisme à la tête d'or doit trembler sur ses pieds d'argile. La réaction va grand train.

La plupart de nos clubs ont pris plus ou moins bruyamment la même attitude ; ceux de Québec sont en réalité avec eux, et, de même que des clubs est partie la victoire du 23 juin 1896 contre l'ennemi du dehors, de même la prochaine victoire, celle-là contre l'ennemi du dedans, partira des clubs.

Les clubs sont les comices d'un parti ; les chefs qui les ignoreraient serait aussi peu sensés que le capitaine de vapeur qui se croirait tout à bord et n'aurait cure ni souci des pilotes, des ingénieurs, en un mot de tous ceux qui sont l'âme, le mouvement, la direction.

Nous attachons donc une grande importance à l'heureux dénouement de la crise du club Letellier.

C'est un triomphe, une consolation, un encouragement pour les vrais libéraux, ceux qui resteront quand les Tartistes auront passé.

C'est un éloquent et sonore critérium offert au Chef, et s'il est quelque chose qui soit de nature à le délier des obligations morales qu'il croit avoir contractées vis-à-vis M. Tarte, c'est bien un événement comme celui de mercredi.

C'est encore et surtout un autre clou à la tombe politique de l'Homme-Fatal. Il avait voulu, par ses gens, tâter le terrain, livré bataille en plein dans nos clubs les plus anciens et les plus orthodoxes, et il a été humilié, diminué, battu à en faire pitié.

Son journal a pris le deuil jeudi : il n'a

eu que quelques lignes aussi maladroitement qu'indigestes pour annoncer la catastrophe. Sa déconvenue était d'autant plus profonde que c'est de ses bureaux que partaient mots d'ordre et plans d'opération. Comme nous l'a avoué un grand journal libéral, le *Herald* : " *The fiat had gone forth from La Patrie's office that the kickers must be expelled.*"

Une fois de plus, la *Patrie* aura visé le noir et tué le blanc . . .

VIEUX-ROUGE.

TROP PARLER NUIT

Il y a quelques jours, la *Patrie* recevait de Berthier (en haut) la correspondance suivante :

Monsieur le rédacteur,

Vous voyez souvent le ministre des Travaux Publics. Donnez-lui donc un conseil : quand il aura des contrats à donner, il devrait demander permission aux cosmopolites de la *Presse*, ou bien encore à certains prétendus chefs libéraux, qui ont cherché à nous faire battre dans le comté de Berthier, aux dernières élections.

Soyez sûr que nous comprenons bien ce qui se passe. M. Tarte nous a rendu de grands services — dans la dernière campagne provinciale surtout. Sans le concours que nous en avons reçu, nous aurions eu joliment du mal par ici.

Nous espérons qu'il ne tiendra aucun compte des criaileries de ceux qui ont fait tout ce qu'ils ont pu pour faire perdre le comté — et tout ce qu'il ont pu aussi pour susciter des embarras à sir Wilfrid Laurier.

Croyez-moi, mon cher Langlois,

Votre ami dévoué,

UN QUI VOIT CLAIR.

Nous aussi, nous voyons clair, il ne nous en coûte ni long ni large pour deviner qui a écrit cette imprudente flagornerie,

Son auteur, quand même ce n'aurait été que par décence, par gratitude, et aussi pour sa propre sécurité future, aurait fait mieux de briser sa plume.

L'a-t-on forcé à faire ainsi la cour à M. Tarte ?

Ou bien a-t-il obéi à l'irrésistible besoin de remercier cet homme de ces faveurs indirectes

dont il a été question en plein caucus des députés, et qui ont servi grandement à prouver que l'élement tartiste se moquait bien des vrais libéraux dans la distribution du patronage ?

Quoi qu'il en soit, le correspondant a pondé un œuf qui ne sentira pas bon un de ces jours pour lui.

Quand il parle de "certains prétendus chefs libéraux," il fait simplement acte d'ingratitude envers un homme qui aurait pu, de longtemps, le laisser dans l'obscur position où il était.

Ces "certains chefs libéraux," loin d'essayer de faire battre le candidat libéral dans Berthier, lors des élections provinciales, auraient pu lui causer des ennuis,

En effet, on n'ignore pas que M. Allard, candidat à la législature espérait bénéficier, par compensation, du *walk over* accordé à M. Beau-soleil, lors des élections fédérales.

Il existait même certaine entente à ce sujet et, s'il faut en croire le correspondant de la *Patrie*, ce serait M. Tarte qui aurait réussi à briser ou faire briser cette entente.

"UN QUI VOIT CLAIR," s'il peut scruter assez en avant dans l'avenir, n'aura pas de mal à comprendre ce qui l'attend quand, de nouveau, il offrira sa personnalité et son œuvre au jugement du public de sa région.

VIGILANT

Les joyusetés du *Mouvement catholique* de Trois-Rivières :

"Nous nous joignons à notre vaillant confrère de la *Défense*, de Chicoutimi, pour protester contre l'abus que commettent certains personnages en divulguant dans un journal les directions qui leur sont données dans le secret du confessionnal. Allons-nous revoir les mauvais jours du scandale Guyhot ?"

La parole est aux Guyhots !

Le Sénat s'est aboli pour une quinzaine. C'est toujours ça de pris en passant.

SES BIENFAITS

Les heureux effets du BAUME RHUMAL contre les affections de la gorge et des poumons sont appréciés partout 25c la bouteille. 57

POURQUOI ET PARCE QUE

A l'occasion de Pâques, le *Soleil* a publié un numéro spécial, quelque chose comme une revue rétrospective.

Le principal des événements rémémoré est la célèbre lutte que firent à l'honorable M. Laurier les conservateurs dirigés par MM. Angers et Tarte, quand le Chef d'aujourd'hui, battu dans Drummond et Arthabaska alla demander un mandat à Québec-Est.

Nos lecteurs se rappellent que l'honorable M. Laurier venait d'être nommé ministre.

Le *Soleil* de samedi dernier a publié des portraits et quelques notes sur ceux qui participèrent à l'élection du candidat libéral.

Arrivé à l'honorable Rosaire Thibaudeau, il dit :

Voulez-vous voir un vrai libéral sans compromission ? Regardez le portrait de Rosaire Thibaudeau. C'est ce qu'on appelle entre camarades, un vieux de la veille.

Le parti ne compte pas d'hommes plus dévoués, plus sincères que lui, Dans nos mauvais jours, c'est M. Rosaire Thibaudeau qui savait trouver le nerf de la guerre. Au temps des élections, on voyait, à Montréal, les candidats pauvres se diriger tranquillement vers le bureau de M. Thibaudeau. Ils ne revenaient jamais sans avoir reçu les meilleures consolations, que l'on peut offrir à un candidat... de l'argent.

A l'élection de M. Laurier, on lui télégraphia de venir. Le lendemain il était rendu sur le champ de bataille armé de toutes pièces. Il était prêt à faire face à l'artillerie de M. Sénécal.

Nous ne citons que cette esquisse. Il y en a des douzaines d'autres.

Eh bien ! nous remarquons que la plupart de ceux qui, à cette époque, combattirent le bon combat et remirent l'honorable M. Laurier en selle, ont depuis deux ans, d'une façon ou d'une autre, été ennuyés, embêtés, maltraités par M. Tarte.

Pourquoi ?

Parce que, tout semble l'indiquer, cet homme dont les rancunes ne meurent pas, parait prendre occasion de son pouvoir usurpé pour les assouvir près de vingt-cinq ans après date.

L'hon. M. Thibaudeau a été pris toute spécialement à partie par l'Homme-Fatal ; ses grandioses et utiles entreprises de chemins de fer ont toujours été contrecarrées par lui et l'un sait le rôle que la *Patrie* a joué vis-à-vis le distingué sénateur.

Celui-ci a dû à maintes reprises prendre la plume pour rétablir les faits et mettre à sa place la clique tartiste.

Et le Chef a paru ne pas comprendre, ne pas voir le " parce que " de cette animosité contre ceux dont le premier crime, aux yeux du présent ministre des Travaux Publics, a été de trouver un autre mandat pour remplacer celui que Drummond et Arthabaska aveuglés par cet homme avaient refusé.

LIBERAL

Le dessus du panier

Faisons encore comme les autres : reparlons de guerre, et cette fois-ci, plus particulièrement des Etats-Unis et de l'Espagne.

On se demande un peu partout ce que sont en réalité les deux adversaires en force, surtout le second.

L'Espagne est un pays ignorant, en décadence, à la porte de la banqueroute. Sa prochaine base d'opération sera à 4.000 milles de son littoral.

Sa population est de 17 millions, dont 78 pour cent composés d'illettrés. C'est la nation la plus arriérée de l'Europe, la moins civilisée ; elle est pratiquement sans commerce, sans argent et sans crédit.

Son 4 pour cent est coté à Paris à 48 ; celui des Etats-Unis se vend à 121½. Le papier-monnaie espagnol est sujet à un escompte de 42 pour cent. Les valeurs de ce pays archi-bigot et superstitieux n'ont pas plus de prix que celles de la Grèce et de plus petites républiques de l'Amérique du Sud. Sa dette est de \$75 par tête et elle ne peut plus emprunter.

Sans se forcer les Etats-Unis ont voté \$500,000,000 pour assurer la paix et peuvent avoir du jour au lendemain cinq cents autres millions.

La rébellion cubaine dure depuis trois ans. L'Espagne y a envoyé 200,000 hommes et ses

trois meilleurs généraux. Les Cubains n'avaient que 30,000 combattants mal vêtus, mal nourris, mal armés et cependant ils ont tenu l'Espagne en échec.

Deux années durant, les habitants des Iles Philippines, tout dégénérés et divisés qu'ils soient, ont été en révolte, et l'Espagne n'a jamais pu les dompter définitivement.

Le 12 mars dernier, la fameuse flotte de torpilles espagnoles laissait l'Espagne au bruit des acclamations de tout un peuple. Elle devait se rendre à Porto-Rico, et de là exercer une salutaire terreur sur l'ennemi présent ou à venir. Or, cette flotte a dû, pour commencer, aller se faire réparer aux Iles Canaries, puis elle a été lancée par les flots dans un havre des Iles Vertes, où elle se trouve aujourd'hui dans un piteux état, à 2,300 milles de sa destination. Repartira-t-elle jamais ?

L'Espagne a une escadre volante qui reste ancrée chez elle. Ses meilleurs vaisseaux de guerre sont en réparation dans des chantiers où ne travaillent que des étrangers. Pour remplir ses arsenaux, elle compte sur les autres pays. Sa flotte n'arriverait pas à Cuba avant douze jours, c'est-à-dire alors que l'île serait déjà aux mains des Américains.

L'Espagne n'a pas de charbon ; il lui faudrait aller le chercher, ainsi que les vivres, à 4,000 milles. Puis une fois Cuba et Porto-Rico pris, cette flotte serait virtuellement le jouet des Américains.

Ces simples faits sont bien de nature à nous convaincre que cette pauvre Espagne est dans la pire des situations.

Un journal américain, le *Religious Telescope*, que le hasard met sous nos yeux, en rapporte une bonne.

Le cardinal Rampolla trouvant le luxe déployé par le clergé du Chili extravagant et scandaleux écrivit une lettre assez verte à ce sujet à l'archevêque de Santiago. Celui-ci lui répondit ceci :

" Notre conduite ne diffère pas de celle des autres dignitaires de l'Eglise. Presque tous les cardinaux vivent plus que nous dans le faste, la splendeur et les extravagances de toutes sortes.

Les archevêques de Paris, Berlin, Madrid et d'Irlande habitent des palais où se trouve tout le confort que peut trouver l'esprit moderne le plus inventif. Leurs riches carrosses sont traînés par des chevaux pur-sang.

"Puis, parlons donc du Vatican dont le faste dépasse celui de n'importe quel palais d'Europe. Quand j'eus, il y a quelques années, l'honneur de visiter la résidence du successeur de Saint-Pierre, je fus vraiment renversé à la vue du luxe oriental qui y régnait de bas en haut. Le cardinal trésorier s'appliqua à bien me faire comprendre et rappeler quand je devrais envoyer une grosse somme au Saint-Père. Dans l'intimité, il me confia que la dépense annuelle au Vatican s'élevait à 160 millions de dollars.

.....

"Notre luxe ne dépasse pas celui des autres dignitaires de l'Eglise et nous avons bien l'intention de ne pas le diminuer."

* * *

Dernièrement, le *Signal* rappelait à son public qu'on n'apprend pas à écrire, dans les maisons d'éducation de cette province, et que tel jeune gens qui passait au collège pour un phénomène littéraire est incapable, à son arrivée dans le monde, de lécrire une charrette de manière à la faire distinguer d'un coupé.

On ne s'applique pas — et la chose se conçoit d'autant mieux que les professeurs ont reçu eux-mêmes une formation semblable — on ne s'applique pas à exercer l'intelligence de l'élève à la description des objets de tous les jours, à lui apprendre ainsi la propriété du mot, la justesse de la phrase. Ce qu'on lui demande, ce sont des lieux communs sur lesquels ont déjà pâli vingt générations : des récits de batailles où le " cliquetis des armes " se mêle invariablement aux " cris des mourants " et parfois... des " morts ; " des tableaux printaniers où le " parfum des fleurs " et le " chant mélodieux des oiseaux " reviennent à tout moment ; etc., etc.

Qu'a-t-il besoin, ce jeune homme, de se pressurer le cerveau pour raconter des choses qu'il ne verra probablement jamais, comme ces grandes mêlées humaines où le sang coule à flot, et pour faire du " sentiment " à propos de choses qu'il ne pourra véritablement goûter que le jour où il aura quitté les murs froids et essentiellement prosaïques du collège ?

Le pauvre jeune homme habitué par un ignorant professeur à aimer les champs, les bois, les fleurs, les blés, les foins, à peu près comme le veut son " Cours de Style, " et pas davantage, s'imagine avoir en son âme l'alpha et l'oméga de toutes ces merveilles, et le jour où il s'en est trouvé entouré, grâce à quelque heureuse disposition de la Providence, il n'a pour les chanter qu'une voix de fانسset, qu'un son de flûte de fer-blanc au lieu des mélodies que les bergers du temps de Virgile savaient tirer de leurs pipeaux de bois. Il ne ressent point ces joies entières d'une âme restée franche dans un monde hypocrite, ouverte dans un monde fermé. Il aura beau tâter de la littérature : il ne fera jamais que poser au littérateur.

Et de ces jeunes gens il en sort chaque année des maisons d'éducation de la Province de Québec. Ils ont essayé de tous les genres et quelquefois réussi dans tous, et quand vous leur demandez de vous raconter un simple fait divers, ils ne savent pas même comment s'y prendre : les mots les plus élémentaires leur font défaut ; pour un peu ils mettraient des " choses " et des " affaires " avant et après tous les verbes ; ils bafouillent, ils gémissent, leur ignorance éclate.

Faut-il s'étonner, après cela, que les plus grands de nos écrivains soient considérés en France comme de pitoyables écrivailleurs ?

Le mot propre, Canadiens, c'est là ce qui nous manque, et tant qu'on n'aura pas, dans nos collèges, remplacé les compositions héroïques et poétiques par de petites descriptions bien fidèles, bien correctes, bien vraies, nous ne pouvons espérer de prendre dans les lettres une place convenable.

* * *

Pour terminer.

La *Patric* a tous les cynismes. Elle excommunique du parti libéral, non pas ceux qui arborent un autre drapeau, adoptent un autre programme, mais les gens qui ne lui font pas la cour ou ne se montrent pas assez coulant pour elle. Lisez :

Chez nous, autant comme au Club Letellier, le mot libéral ne comporte pas l'acception banale

qu'un vain peuple pourrait concevoir. M. Lamert le sait bien lui-même, Et si nous avons dit qu'il devait être congédié du club parce qu'il avait cessé d'être libéral, c'est qu'en effet il avait fait en maintes occasions preuve de mauvaise libéralité à notre endroit. Et nous n'avons pas à en démordre.

COCARDASSE.

COUPS DE CRAYON

Peu de nouvelles ni du dégoût du sympathique ministre, ni du " paroissien " de Saint-Janut.

Le *Beuf versus La Patrie* : telle va être l'épilogue, en cour, des spirituelles âneries de l'organe tartiste.

Signe sensible de l'ouverture de la navigation et des bourses : l'industrie des pèlerinages est recommencée.

Le Congrès constitutionnel de la Louisiane, dit *l'Indépendant*, a retranché le français du nombre des langues officielles.

Par la voix de M. Lane s'adressant à la *Patrie* même, le principal club libéral de Québec, défend à nos tartistes de proclamer qu'ils ont ce club pour allié.

La *Patrie* peut-elle nous donner le nom du ministre fédéral qui, en ces temps derniers, s'est écrié en quasi intimité : " Quel sale parti de *chercheux* de places ! "

Choux pour la *Patrie* ! a crié le club Letellier. Quelle profonde ignorance des goûts du confrère. Carotte ! eut été, comme disent les Anglais *more palatable*.

PARTOUT ON LE TROUVE

Dans les villes, les campagnes, les coins les plus reculés, on trouve le BAUME RHUMAL soulageant et guérissant, l'humanité souffrante.

La *Patrie* qui aurait voulu faire renommer un conservateur à Spencer Wood, s'indigne de voir la ville de Trois-Rivières se donner un bleu pour avocat. Comme c'est fort !

Il n'y a pas eu dégoût, mais grâce à sa robuste enveloppe le ministre a pu se remettre sur pied, juste à temps pour que sa première sortie coïncide avec celle du Chef.

Le Cardinal Taschereau, qui vient de mourir, aura eu aux yeux de plusieurs, le grand mérite d'avoir enrayé la *Vérité*, le Cercle Catholique le Québec et un tas de choses du même acabit.

La *Vérité* passe par une bien pénible période... Ceux qu'elle appelle les francs-maçons d'Espagne et des États-Unis n'ont-ils pas recherché la méditation du pape ? Or, comme ceux qui se rassemblent se ressemblent, *ergo*...

Une devinette : quel ministre fédéral ce quatuor vise-t-il ?

Il boit les avanies
Comme on boit le nectar ;
Tout couvert d'infamies
Il se croit un César.

Ils abolissent graduellement les clubs en les livrant à la discorde.

Ils veulent abolir le sénat.

Ils abolissent en quelque sorte les communes en ignorant les droits des représentants du peuple.

Ils aboliront bientôt le parti.

Dans un numéro précédent, nous faisons remarquer que le jeune ministre Sifton avait été le premier à acquérir cette " indépendance de fortune " que M. Tarte désirait si fort autrefois. Le *Nor'Wester*, de Winnipeg, nous corrobore en nous apprenant que M. Sifton qui était pauvre, de mœurs vraiment puritaines et notoirement endetté, vit maintenant sur un haut pied à Ottawa, donne bals et soirées et s'est payé le luxe d'une résidence qui coûte \$10.000.

La *Tribune*, de Woonsocket, Etats-Unis remarque comme nous que le *Globe*, de Toronto, a consenti en fin de compte à défendre M. Tarte contre les conservateurs. Mais, tout comme le *Citizen*, d'Ottawa, elle se demande pourquoi le *Globe* ne le défend pas contre les attaques des libéraux ?

L'*Echo du Manitoba*, tout ministériel qu'il soit, doute que le caucus ait le résultat que l'on promet. Il y aurait des obstacles. Certes M. Tarte en mettra, et plus que moins, c'est prévu. Cela nous donne bien raison de prétendre qu'il faut tout d'abord la disparition de ce faiseur d'embarras.

En 1874, le prophète Tarte écrivait ceci :

“ M. Laurier a en lui du Rhospierre et du Gambetta. Peut-être rêve-t-il de procurer à son pays, dans un avenir plus ou moins lointain, — les avantages inappréciables de la guillotine... ”

La prédiction s'est, en partie, réalisée : la guillotine a été érigée dans certains clubs, mais c'est M. Tarte et ses gens qui la font manœuvrer.

Enfin ! la *Patrie* a son petit mot contre le gouvernement fédéral. Ne vous étonnez pas trop, il n'en pouvait être autrement. Le ministre des postes ne parle-t-il pas d'imposer une taxe sur les journaux... Touchez à la constitution, au parti, aux vrais chefs — la *Patrie* n'en sera pas émue ; mais allongez la main vers sa caisse et vous verrez ce que c'est qu'une chatte qui défend sa marmaille

La logique des libéraux simplement ministériels :

AU PREMIER PLAN : On n'est pas pour se saigner, au Yukon, pour des étrangers. (La *Patrie* et autres.)

AU SECOND PLAN : Félicitons-nous ; grâce à nos mines de l'extrême-ouest, nous avons attiré 200,000 âmes dans notre pays. (Le ministre des finances.)

Le *Canada-Français*, de St-Jean, essaie de parler ironiquement de M. Lebeuf et “des jeunes gens qui sont de son opinion” Des jeunes gens comme

MM. Préfontaine et Beausoleil valent bien les vénérables Daudurand, Louis-Joseph et Eugène Tarte. Et puis, les vrais jeunes gens du parti, vous seriez bien ennuyé lors de la prochaine lutte de les voir rester sous tente, Rira bien qui rira le dernier.

Il paraît que depuis qu'il est sénateur, M Daudurand est convaincu qu'il n'y a pas de principes en politique. Il n'y aurait donc que le picotin.

C'est le même aréopagiste, croyons nous, qui disait dernièrement que les clubs, c'est bon pour figurer aux enterrements. Gare, alors, car le prochain enterrement où les clubistes iront pourrait bien être celui du parti que le jeune sénateur travaille dans la faible mesure de ses forces à rendre impopulaire.

Si l'Eglise catholique n'évolutionne pas au galop, il se trouve, par-ci par-là, de ses fils qui, poussés par la vue des choses, oublient la consigne et parlent comme ils pensent. C'est ainsi qu'au cours d'un sermon sur les socialistes, le R. P. Etourneau s'est écrié :

Et, cependant, leur affreuse doctrine renferme une part de vérité ; c'est que toute créature humaine, par cela même que la vie lui a été donnée, a le droit de la conserver. La société doit assurer à ses membres l'existence matérielle, le pain quotidien : Dieu l'a voulu ainsi dans sa haute sagesse. Et l'Eglise n'a cessé, depuis dix-huit siècles, de se conformer à volonté. ”

Deux intéressants paragraphes cueillis dans une lettre d'Ottawa au *Soleil*.

Le père Tupper, en disant que nos libéraux ne savent pas gouverner et qu'ils accumulent *blunder on blunder*, met le doigt sur la plaie, en bon médecin.

Le cri général n'est pas tant contre M. Tarte que contre l'engeance bureaucratique tory qui infeste tous les bureaux publics à Ottawa.

Il y a toute une admission dans ces dernières lignes. C'est aussi un déloyal essai de trouver un bouc émissaire pour le charger des méfaits de M. Tarte.

UN EVEQUE SATANIQUE AU XIV^e SIECLE

Suite et fin.

Guichard protesta et nia. Il n'était allé, dit-il, à l'ermitage qu'une seule fois, en 1307, de jour, en habits d'évêque, avec sa suite. Les témoins, interrogés hors de sa présence, l'ermite, la sorcière, l'accoucheuse, acteurs principaux dans la scène d'envoûtement, déposèrent longuement, avec une abondance naïve de petits détails réalistes ; la sorcière elle-même ne fut pas soumise à la torture préalable ; seul, Lorin, le chambellan fut un instant suspendu par les quatre membres de façon à être désarticulé quelque peu s'il ne parlait point : il parla. Le témoignage de l'ermite était formidable, car il montrait le diable en personne, obéissant aux ordres du moine jacobin Jean de Fay.

Un jour à l'ermitage, le moine et Guichard avaient ordonné à la sorcière de s'éloigner. Margueronne (ainsi s'appelait la dame) n'alla pas si loin qu'elle ne pût voir et entendre. Le jacobin dit : " Il faut que je lise le *gramaire* (le grimoire.) Et il se mit à lire dans un livre qu'il tenait à la main... Margueronne vit tout de coup, d'une fenêtre haute de la chambre, une forme comme un moine noir qui descendait, *sans échelle, en volant*, près de l'évêque et du jacobin : elle avait des cornes sur le front et la sorcière pensa que c'était le diable. Il dit au jacobin : " Que me veux-tu, toi qui me fatigues ainsi ? " Le jacobin répondit : " Voici l'évêque qui te demande. " Le diable exige, pour le service qu'on attend de lui, un des membres de l'évêque, et se retire, en battant des ailes, par la même fenêtre.

Le baptême de la poupée de cire est aussi une scène curieuse, que je recommande à l'attention de Jean-Paul Laurens. Ils sont tous assis par terre, dans la cuisine de l'ermite : l'évêque en rochet de grosse toile blanche, un capuchon de poils de chèvre sur la tête du frère Jean en tunique noirâtre et rochet de toile ; " avec ces rochets, on les aurait pris pour des vachers ou des charretiers ; " la sorcière a préparé la cire ; le

jacobin la pétrit en forme de femme. Puis il lit dans son grimoire, bénit de l'eau dans une poêle d'airain. Sur ces entrefaites, arrive l'accoucheuse que Guiot, le valet de l'ermite, est allé quêrir. Cette femme a décrit dans sa déposition les deux sacrilèges : " L'un, grand, maigre, avec un visage long et roux, paraissant quarante ans, qui tenait d'une main la figure de cire et de l'autre un livre — c'était le moine ; l'autre, moins grand et plus gros, avec une figure rouge, grosse et grasse, paraissant consentir avec peine à être la marraine. Alors, le moine se passe une étole au cou ; l'ermite, Guichard, l'accoucheuse, la sorcière imposent leurs mains sur la poupée diabolique et l'abominable baptême est conféré au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit.

Ici, le procès prend tout à coup une tournure nouvelle. Ce n'est plus assez du crime d'envoûtement, dont les preuves semblent palpables. Il est vrai que l'on n'avait point sous la main le moine à l'appel duquel Satan se révélait. C'était dans l'accusation, une fêlure grave. Trois pièces sont versées à l'instruction, qui ont passé d'abord sous les yeux de Nogaret, et devaient être prêtes depuis quelque temps. Elles dénoncent une longue série de crimes auxquels les premiers enquêteurs faisaient déjà vaguement allusion. *Multa alia enormia et nefanda*, disaient ils. *Enormia*, en effet. Je les résume en leur scélérate simplicité.

L'empoisonnement de la reine de Navarre, joie scandaleuse du Guichard en recevant la nouvelle. Il donne cent sols et une robe au messager. Assassinat d'un prêtre qui refusait de baptiser l'enfant que l'évêque avait eu d'une nonne. Usure manifeste. Paganisme excessif des mœurs. Faux en écritures de tabellion. Parjures fréquents. Incendie du prieuré de Saint-Ayoul. Excommunication des géoliers de Troyes qui se refusaient à livrer la clef des champs à un florentin débiteur du roi. La suprême impiété : " Quand il chantoit la messe, il tenoit le cors de Notre Seigneur en sa bouche sans user (sans communier) et gitoit jus " (il crachait l'hostie à terre). Sous cette nouvelle dénonciation se trouve le nom de l'implicable ennemi de Guichard : *Noffo Dei*.

Cependant l'accusé avait constitué sa défense.

Ses procureurs opposèrent à l'ensemble de la procédure des arguments juridiques qui n'eurent aucun effet. Le tribunal épiscopal, réduit aux seuls évêques d'Orléans et d'Auxerre, passa outre et déroula une série d'accusations bien étranges. Le satanisme absolu entra en scène.

Depuis plus de soixante ans, l'évêque de Troyes se croyait le fils de Jean Guichard. Il se trompait. Sa mère, qui s'appelait Agnès, avait eu des faiblesses pour un démon, un incube, un *neton*, de son nom français. Ce mot de *neton* vient, selon M. Gaston Paris, du latin *netunus* corruption de *Neptunus*. On sait que les diables avaient l'esprit classique et qu'ils se couvraient volontiers la face du masque des dieux païens. Or, ce *neton* rôdait jour et nuit, surtout la nuit, autour de l'Agnès, "au point que personne ne pouvait ni ne voulait rester dans la maison (rappelez-vous que cette maison passa en effet pour hantée du démon) et qu'aucune servante ne voulait la servir". L'accusation mentionne l'exorcisme de l'évêque Nicolas. Elle affirme que Jean convaincu de son malheur, pardonna à sa femme qui était "bonne, pure(?), et de sainte conversation" mais ne voulut, de sa vie, voir l'enfant, qu'il eut toujours en horreur. A l'école et au couvent, les camarades appelaient couramment Guichard "fils de *neton*".

Il était donc, sinon le fils, tout au moins le neveu de Satan. La profanation de l'hostie, au mystère même de l'autel, s'expliquait naturellement. Le Diable ne peut communier. D'ailleurs, l'article III de ce dernier acte d'accusation, était une preuve irréfutable de satanisme :

"Au temps où il était prieur de Saint-Ayoul, se trouvant seul avec un petit moine, comme il enlevait son capuchon et le lui remettait, des démons en foule sortirent de sa capuche et de ses cheveux, *sous forme de cendres*: ce que voyant, le petit moine effrayé et comme hébété, se prit à pousser les hauts cris; le prieur s'efforça de le reconforter, en lui disant: "Voyons, tais-toi, tais-toi, n'aie pas peur! et ne vas jamais dire à personne ce que tu as vu!" Mais le moine Palla dire tôt après à un de ses camarades maintenant trésorier du prieur de Saint-Ayoul."

Voici, sur ce chef, quelques lignes de la déposition du témoin :

"Comme il montait les degrés de sa chambre avec Jacques de Villemaur, son clerc, il enleva son froc, et Pierre, le petit moine, alla le lui prendre des mains, mais, en regardant la tête du prieur, il vit tout autour un cercle; c'était tout du feu de cendres tout ardent et cela ressemblait à des cendres rouges qui brûleraient sans flamme." Guichard éprouve alors le besoin de se confesser; il fait quérir son chapelain par le clerc Jacques; le petit moine, tout bouleversé, court au chapelain et lui raconte l'aventure.

L'autre de répondre, sans étonnement; "Il y du diable là-dedans, son diable est en diable est en colère après lui!"

Tous les autres crimes reprochés à l'évêque, qui semblent grossir au cours de la procédure, par l'acharnement et la précision grandissante des témoignages, les assassinats, les simonies, les faux en écritures notariés, les subornations de témoins, les accusations mensongères et intéressées pour hérésie ou sorcellerie, l'alchimie criminelle, la fausse monnaie, l'usure éhontée sur les champs de loire de la Champagne, les dettes, les relations avec des juifs, un prêtre bigame ordonné par Guichard, un clerc mort en prison pour n'avoir pu payer cent sous d'amende, cet énorme dossier compilé savamment par les légistes de Nogaret sur les dépositions de plus de deux cents témoins, ne devait paraître aux hommes de cet âge violent qu'un chapelet de peccadilles, en raison de la tache originelle et de la perpétuelle intamie de l'accusé; le satanisme. Guichard nia ou atténua, ou essaya d'expliquer favorablement les autres chefs d'accusation; mais, troublé dans sa foi, quand on lui opposa sa naissance démoniaque, il courba la tête.

Le procès traîna cinq années. Clément V, juge souverain en cette cause, avait fait transférer Guichard à Avignon, dans les prisons de l'Église. Le concile de Vienne, qui donnait au pape une singulière autorité, était ouvert depuis l'automne de 1311. On était en avril 1313. Le Florentin Nolfo Dei avait été pendu à Paris et avait proclamé, au pied de la potence, que l'évêque

était innocent dans l'affaire de Jean de Calais. Brusquement l'archevêque de Sens convoqua Guichard, prisonnier du pape, à un concile provincial et l'excommunia pour ne s'y être point rendu. Clément V jugea le procédé un peu vil et répondit au métropolitain par l'ordre de révoquer la sentence, d'abolir toute procédure et renoncer au procès. L'encre des légistes royaux avait coulé en vain. L'évêque de Troyes administrant de loin son diocèse. Le 20 avril 1314, il assistait à son lit de mort le premier pape d'Avignon.

Clément V, dans les dernières semaines de sa vie, avait transféré Guichard à l'évêché de Diakovar, en Bosnie, aux confins de la chrétienté, en pleine barbarie. Il est probable qu'il y ait fait acte de présence. Il mourut au commencement de 1317. On croit qu'il fut enterré dans son ancienne cathédrale de Saint-Pierre de Troyes, côte à côte avec son successeur, qui n'avait pas eu le temps de prendre possession du siège épiscopal.

La conclusion de ce grand procès, l'acquiescement de l'accusé par sentence papale, est assez extraordinaire. Que Guichard ait été la victime d'une machination impitoyable de la part de l'Albigéois Nogaret, que les accusations forgées contre lui ressemblent singulièrement — les plus graves tout au moins — à celles qui furent lancées contre Boniface VIII et les Templiers, cela est évident. Il est certain aussi que l'évêque de Troyes eut pour lui l'opinion populaire et bourgeoise, même un trouvère cléricale qui, trente ans plus tard, glissa la défense du malheureux prélat dans une version de *Renard le contrefait*. Je laisse, bien entendu, la filiation diabolique et les effets de la sorcellerie et de l'envoûtement au compte des superstitions médiévales. Mais je ne puis néanmoins les retirer du dossier, au nom de la raison moderne. A mesure qu'il avançait dans cette histoire, M. Rigault inclinait de plus en plus à l'innocence relative de Guichard. Et cependant, il a montré que celui-ci fut trop souvent, dans sa bergerie troyenne, un loup dévorant plutôt qu'un bon pasteur. Le savant élève de l'École des Chartes, lié par la méthode rigoureuse de l'érudition, ne

semble pas tenté de rechercher en dehors de ses documents positifs l'explication du mystère. Qu'il me permette d'user du privilège des simples lettrés, à qui il est licite d'éclairer, par l'imagination, les côtés obscurs de l'histoire.

Je crois bien que cet étrange résultat, l'abolition pontificale, la résignation de l'Église et du roi s'expliquent par l'absence du personnage qui eût été à la fois le témoin principal, le complice diabolique et le coaccusé de Guichard, le jacobin Jean de Fay. Ce moine était certes, plus que l'évêque lui-même, le familier de Satan. C'est lui qui mit Guichard en relation directe avec le Maudit, qui présida au sacrilège baptême de la figure de cire employée pour l'envoûtement de la reine. Les témoins ont signalé sa perpétuelle présence aux côtés de l'évêque. C'était son âme damnée, avec sa boîte à diableries, où cohabitaient une couleuvre, deux crapauds, deux scorpions et deux araignées. Il disparaît. Il a, dit-on, quitté la France. Il est, pour le moins, introuvable. Et, cependant, c'est lui la clef de voûte de tout le procès, s'il a pu s'enfuir, c'est qu'on a bien voulu le laisser partir. Mais il est peut-être au fond d'un *in-pacc* de son ordre, ou même dans l'autre monde. Jacobin, c'est le nom qu'on donnait volontiers en France aux prêcheurs, aux dominicains. Or, l'office de l'Inquisition appartenait à la famille de saint Dominique. Un dominicain démoniaque, non, l'Inquisition ne pouvait souffrir une telle horreur, un si cruel outrage. Et le moine, évanoui tel qu'une fumée légère, sauva l'évêque.

EMILE GEBHART.

ON SAIT CELA

Un rhume qui commence est facile à guérir avec quelques doses de BAUME RHUMAL 55

La *Patrie* devrait reproduire l'article du *Mercury*, journal libéral, à son adresse.

UN VRAI TRÉSOR

La santé est un trésor précieux qu'un simple rhume peut compromettre si on ne le soigne pas avec du BAUME RHUMAL, 25c la bouteille.

FEUILLETON

DE TOUTE SON ÂME

PAR

RENÉ BAZIN

Dans ses premiers temps d'ouvrière, elle revoyait surtout cette pâle mademoiselle Valentine qu'elle avait aimée pour ses yeux trop grands et pour un mot de protection tombé de ses lèvres de première : " Ne taquine pas l'apprentie. Elle arrivera. Elle a des doigts, cette petite, et de l'esprit. " Que de bonté d'un côté et que d'amour de l'autre ! La grande n'avait jamais su l'impétueux élan de cette âme d'obligée qui se répandait en effusions muettes. Henriette se rappelait s'être piqué le doigt jusqu'au sang, avec une aiguille, afin d'être remarquée et plainte par mademoiselle Valentine ; elle se souvenait d'avoir désiré, un matin, mourir devant sa porte et garder la dernière force de lui dire : " Pour vous ! J'ai demandé de mourir pour que vous soyez heureuse. " Ames de jeunes filles assoiffées de tendresse, dont les meilleures, les plus pures se trompaient ainsi ! Henriette les revit toutes, hélas ! toutes au loin, mariées, mortes, parties à la dérive, oubliées. Puis elle songea qu'en ce moment, Marie devait être rendue chez elle, dans cette cité de la rue Saint-Similien nid de pauvres qui s'endormait là-bas, au delà d'une immense vallée de maisons et de fabriques, presque toute la ville étendue en arrière de la colline,

" Comment me suis-je si vite attachée à elle ? Il y a donc des jours pour aimer ? "

La Loire brillait à la pointe des îles, à la proue des grandes goélettes pareilles à des luseaux d'ombre. Tantôt des bouffées chaudes montaient des rues voisines, et c'était un relent d'odeurs épaisses, quelque chose d'indéfinissable qui faisait peine, comme si l'air respiré, en touchant au principe mystérieux de la vie, s'était pénétré de la fatigue des poitrines humaines, du trouble des cœurs, de la détresse morale de toute une cité ; tantôt la brise, encore intermittente, souillait de la campagne indéfinie, et c'était la provision d'amour, le parfum, l'énergie intacte, qui entraient, et se mêlaient, pour les chasser, aux haleines lourdes du jour fini.

" Cette Marie ! Elle aura bien du mal à s'en tirer. Elle est commune, elle a du vice dans le

sang... Les occasions ne lui manqueront pas dans notre métier... Moi j'essayerai... je l'adopterai... j'accepte d'être sa garante auprès de madame Clémence. "

Un sourire de fille honnête, mais qui sait la vie, erra sur les lèvres d'Henriette Madiot, puis le sourire s'attrista, et s'effaça. Était-ce là de quoi remplir le cœur, une amie si nouvelle ? non vraiment. Ils étaient seuls ses vingt quatre ans. L'oncle Éloi l'aimait bien, sans doute, mais il voyait toutes choses avec ses yeux de bon vieux tambour. Il ne pouvait être un confident ni un guide. Antoine avait de la rancune contre elle. Aucune attention ni aucune prière n'avaient pu le ramener à l'intimité d'autrefois. La famille n'existait pas. Alors, quel poids sur l'âme, des soirs comme celui-ci, où on avait le temps de songer à soi !

Elle était tout oppressée. Elle regarda fixement un point de la vallée, de l'autre côté de la Loire, champ, prairie, buisson, quelque chose de réel et d'obscur comme l'avenir. Et elle pensa qu'Étienne au moins avait de l'amitié pour elle. De lui marquer le plaisir qu'il avait de la ramener à Nantes. De quels yeux d'admiration il la suivait !

" Oh ! se disait-elle, qu'il ait du goût pour moi, c'est trop certain, il le laisse voir. Il est comme d'autres, qui me trouvent jolie, et plus libre avec moi parce que nous sommes de vieux amis. Mais m'aimer, là, grandement, comme il faudrait... non, il ne le peut pas. Il a presque mon âge. Il sait bien qu'un pêcheur de la Loire et une modiste, ça ne fait pas un ménage. Et moi ? Est-ce que je l'aimerais ? Est-ce que je l'aime ? "

Elle écouta, dans le grand silence de son cœur, et elle n'entendit aucune réponse.

Henriette se mit à soupirer, longuement, dans l'air délicieux. Non, ce soir, encore, le bien-aimé ne portait au vu nom. Il n'avait pas de visage, pas de voix, et cependant il existait. Il était celui qui grandissait dans le secret de son âme depuis la quinzième année, celui qui serait toute tendresse, qui vous cacherait sur son épaule, qui saurait tout, qui vous défendrait des propos insultants de la rue, qui aurait des attentions comme pour une grande dame, celui qui prendrait sur lui la moitié de la peine de vie. Ah ! qu'elle l'aimait, celui-là ! Comme elle l'enveloppait déjà de la caresse attirante de son regard qui tâchait de pénétrer l'ombre là bas...

Elle sentit que ses bras, involontairement, se pressaient contre son sein. Elle rougit en les écartant d'elle. " C'est vrai, pourtant, que je l'aimerais bien ! Je serais capable de tout pour ce

lui que j'aimerais ! Il n'y a pas de sacrifices que je ne lui ferais ! Que c'est bon de penser à lui !"

Le coucou fêlé de l'oncle Éloi sonna une demie. Une voix d'enfant qu'on battait s'éleva d'une cour voisine, puis le trainement de pas mal assurés sur les marches d'un escalier extérieur, à gauche, du côté de Nantes. "Ça doit être les époux Plémeur, qui rentrent saouls comme d'habitude," pensa Henriette.

La dernière pâleur qui avait longtemps bordé l'horizon, sans plus rien éclairer, avait elle-même disparu. L'ombre bleue possédait toute la terre. Un grand soufle, frais comme la brise des dunes, et qui mettait un goût de sel aux lèvres remplit alors la vallée, et fit crier de désir les mûres entravées.

"Qu'y a-t-il donc cette nuit, que j'ai le cœur troublé ?"

VIII

Éloi Madiot avait mis le chapeau de soie et la redingote qu'il mettait le dimanche ou les jours d'enterrement, lorsqu'il recevait l'invitation à assister, sous peine d'amende, aux obsèques d'un collègue de la société de secours mutuel. Il les avait brossés plus que d'habitude, non par coquetterie, mais par emba ras de ce qu'il allait dire à ce terrible M. Lemarié, son patron.

Henriette était venue en courant, toute gaie, après le dîner de midi : "Mon oncle, Marie est entrée ce matin au travail. Ces demoiselles l'ont bien reçue. Je suis si heureuse !" Elle avait conduit son oncle jusqu'à l'hôtel Delorme, devant la porte de chêne verni, au milieu de laquelle luisaient deux anneaux de cuivre. Le vieux manœuvre, après avoir considéré cette façade qui cachait tant d'inconnu pour lui, cherchait vainement de sa main libre à tirer le bouton électrique ; un passant riait du geste des gros doigts sur le mince clou d'ivoire, lorsque les deux battants s'ouvrirent, deux têtes de chevaux surgirent de l'ombre du porche, et, avec un bruit de gourmettes secouées, de piétinements sur l'asphalte, d'écho roulant sous les plafonds, un landau descendit la pente du trottoir, et se rangea le long du ruisseau.

— Je voudrais parler au patron ? dit Madiot.

Le valet de chambre qui, les deux bas étendus, refermait déjà la porte, répondit :

— Il va sortir, vous voyez bien. Allez demain au bureau. Il ne reçoit pas les ouvriers ici.

Mais l'autre s'était glissé, son meilleur bras en avant, par l'ouverture entre-bâillée ; il avait repoussé le domestique et gagné le milieu du por-

che, d'où s'élevait la cage de l'escalier, haute, silencieuse et pleine de reflets, avec ses revêtements de stuc, ses marches de pierre immaculées sa bande de tapis couleur de pourpre, qui, toute sombre en bas, s'éclairait par degrés en montant la spirale.

Le domestique passa derrière Éloi, que cette richesse hypnotisait.

— Je vais raconter la chose à monsieur, grommela-t-il, et vous avez de la chance s'il ne vous met pas à la porte.

Les fortes épaules de l'ouvrier l'intimidaient. Il disparut. Éloi demeura immobile devant cette ouverture muette, par où coulait la lumière d'en haut, nuancée de rouge, de blanc et de jaune pâle, qui se fondaient délicieusement. L'ouvrier en avait des visions de marché aux fleurs. Et, de contempler ce grand calice rose épanoui, où lui-même était enveloppé, et qui s'amincissait, et ce tordait, et s'élevait en hélice, il songeait aux glaïeuls qu'Henriette achetait parfois, vers la fin du printemps.

Ces riches, comme ils savaient faire entrer la joie chez eux ! Comme c'était clair dans leurs maisons !

Le frottement d'un bourrelet de feutre sur le parquet, le martellement sourd d'un pas résonnèrent dans la cage de l'escalier, où le moindre son et le moindre rayon rebondissaient en éclats. Puis ce fut un second pas plus lent, accompagné d'un trainement de soie. M. Lemarié apparut en redingote, un cache-poussière gris sur le bras. Il mettait ses gants, et, bien qu'il semblât absorbé par le mouvement de ses dix mains relevées et luttant l'une contre l'autre, on devinait, sans voir les yeux, sa nature autoritaire et insatisfaite. Il descendait, mince, la taille droite, le bout de la bottine vernie se posant méthodiquement au milieu du tapis rouge. L'habituelle méditation des affaires avait donné à son masque une gravité définitive. Quoi qu'il fit, il avait l'air d'un homme qui termine un calcul mentalement, et les autres expressions fugitives, l'attention, le raisonnement actuel, le sourire, la colère même, ne pouvaient que reculer au second plan cette contention d'esprit qui demeurait sous elles. M. Lemarié, au détour de la rampe, aperçut donc Éloi Madiot, immobile à quelques mètres au-dessous, mais ne témoigna ni surprise, ni mécontentement, ni émotion quelconque. Il continua de descendre du même mouvement. Son regard se reporta sur le bout du petit doigt qui entrât mal dans la peau de Suède. Ce fut seulement sur la dernière marche que le patron s'arrêta, boutonnant ses gants, et abaissa sur l'ouvrier deux

yeux encore préoccupés de cent choses, mais où cette question s'était levée enfin, et exigeait une réponse : " Que venez-vous faire ici ? "

— Je suis venu pour la pension, dit Madiot.

Sa main valide, tendue en avant, portait le chapeau et le serrait comme un bouclier à la hauteur de la poitrine. Mais quand il eut répondu, l'homme par un geste instinctif découvrit la main malade, tremblante dans l'écharpe de coton rouge, et le patron suivit un moment l'étrange pulsation de ce membre inutilisé, soustrait à la volonté, qui battait la folie, là sur le cœur du blessé. M. Lemarié n'eut pas le mouvement de colère auquel Madiot s'attendait. Il avait mis à la porte, autrefois, cet Antoine qui réclamait la même chose, parce qu'Antoine était un mauvais ouvrier, un perturbateur de l'ordre établi. Mais, dans le cas présent, la discipline n'était pas atteinte ; l'autorité patronale n'était pas contestée ; il n'y avait qu'à faire entendre raison à un malheureux digne d'intérêt, mais qui demandait au delà de ce qui lui était dû. M. Lemarié soupira, comme un homme surchargé d'occupations et qui ajoute un nouvel ennui nécessaire au poids de tous les autres. Puis il dit, parlant bien et très lentement pour être mieux compris d'un illettré :

— Madiot, je vous ai fait répondre par mon caissier, une première fois. J'ai été obligé de mettre dehors votre neveu qui renouvelait insolument cette demande de pension. Je ne puis pas indéfiniment revenir sur les mêmes sujets, mon ami. Vous me connaissez : je ne cède jamais quand une fois j'ai dit non.

— Vous n'êtes pas raisonnable, voyons, monsieur Lemarié...

— Mais, pardon : si vous étiez à ma place, vous en feriez tout autant que moi. Voilà une chose que vous ne comprenez pas, vous autres : vous vous êtes blessé, je vous plains très sincèrement ; je vous ai envoyé le médecin de ma famille ; je vous ai continué votre paye pendant le premier mois de chômage ; je ne peux pas faire plus, Madiot, parce que demain, si je vous cédaï, je serais obligé de servir des pensions à tous ceux de mes ouvriers qui se blesseraient comme vous, par leur faute.

— Après trente ans, monsieur Lemarié, un vieux de chez vous ?

— Je ne dit pas non. Vous êtes un brave homme. Mais cela ne fait pas que j'vous doive des rentes. La loi est formelle. Vous étiez employé à un travail facile, nullement dangereux ; vous êtes victime de votre maladresse ; que voulez-vous que j'y fasse ?

Dans la spirale rose de l'escalier, une femme en deuil commença de descendre. Madiot ne la voyait pas, et ne l'entendait pas, à cause de l'émotion qui le troublait. Il s'avança sur la mosaïque du vestibule jusqu'auprès de la marche où se tenait M. Lemarié. Il jugeait que le temps lui échappait. Les veines de son cou se gonflèrent. Il regarda de bas en haut le bourgeois correct que, dans un instant, il n'aurait plus sous les yeux, sans doute à jamais, et la phrase cachée depuis plus de vingt ans dans son cœur, malgré lui, dans un bouillonnement de colère, lui vint aux lèvres.

— Pourtant, monsieur Lemarié, s'écria-t-il, celle que j'ai élevée, Henriette...

Il aperçut une ombre noire qui descendait l'escalier, et il s'arrêta net.

Il eut un moment de silence tel, qu'on entendit le battement d'ailes d'un bourdon, là-haut contre les vitres du châssis.

— Mais passez donc, Louise, dit tranquillement M. Lemarié ; vous n'êtes jamais à l'heure, et vous donnez le temps à ces imbéciles de me faire des scènes.

Madame Lemarié, pareille à une tour surmontée d'un piquet de j lumes, continua de descendre sur le tapis.

Le visage couvert d'une voilette épaisse, elle sépara en passant les deux hommes, le patron qui s'était effacé le long de la muraille, et l'ouvrier qui avait reculé jusqu'à la boule de cristal taillé. Pas un mot ne sortit de ses lèvres. Son regard resta fixé sur le chemin qu'elle suivait. Elle s'inclina un peu du côté de Madiot, comme elle faisait toujours par une habitude charitable envers les petits. Un murmure de soie et de perles de jais cliquetant annonça qu'elle tournait dans le porche, et qu'elle franchissait le seuil de l'hôtel. Et, lorsque Madiot, que le respect avait tenu en arrêt, revint vers le fabricant pour savoir la réponse, il vit la main impérieuse de M. Lemarié se poser sur un bouton pareil à celui de la porte d'entrée. Le valet de chambre reparut. Un flot de lumière toute blanche, venu d'une salle voisine, barra le vestibule, et enveloppa Madiot. M. Lemarié, appuyé négligemment le long du chambranle, le doigt encore levé, les yeux droits, désigna le vieux cloueur de caisses.

— Maxime, je sors avec madame. Si cet homme ne passe pas la porte immédiatement derrière moi, vous téléphonerez au commissariat de police.

.....
Une demi-heure plus tard, sur la route qui

longe l'Érdre, les deux chevaux bais attelés au landau emportaient M. et madame Lemarié qui allaient faire une visite chez des amis, à la campagne. La voiture n'était découverte qu'en avant. Dans le fond, à droite, madame Lemarié la voilette relevée sur les sourcils, la figure rouge, vernie de traînées de larmes, fixait obstinément l'horizon, mais elle ne regardait rien, car ses yeux ne remuaient pas, et ses paupières ne battaient pas.

Ce qu'elle avait souffert, celle-là, depuis le jour où, pour sa dot, M. Lemarié l'avait épousée, nul ne le soupçonnait, lui surtout. Elle était la victime de la prétendue supériorité de son mari, celle qu'on ne plaint pas, qui n'échappe aux moqueries du monde ni en se taisant, ni en s'humiliant, ni d'aucune manière, parce qu'elle occupe une place dont on la juge indigne. Cependant elle avait préféré se taire et subir. Elle avait pardonné les trahisons du mari, les mépris des autres, les froissements sans nombre. Elle s'était anéantie au point de n'avoir dans sa maison aucune volonté propre, sauf celle-ci : madame Lemarié, femme d'un industriel de qui beaucoup d'hommes dépendaient, avait gardé l'habitude de protester une fois, sans jamais y revenir, contre toute injustice qu'elle apprenait et dont un autre qu'elle-même était l'objet. Tout à l'heure, elle avait entendu le début de phrase violent d'Éloi Madiot ; elle s'était souvenue de la réclamation déjà présentée par le vieil ouvrier, et elle avait dit à son mari : " Pourquoi ne donnez-vous pas quelque chose à cet homme. Je crois que vous avez tort. " Il s'était emporté, ou plutôt sa colère s'était naturellement retournée contre elle, puisque Madiot n'était plus là. Accoudé sur le bord du landau, il continuait de parler par phrases coupées de silences, et, dans les intervalles, il avait l'air de s'intéresser à l'allure du cheval de gauche, qui boitait un peu.

— Je répète que vous n'entendez rien à ces questions, ni votre fils, ni vous. Encore vous, si vous n'avez pas le jugement net, vous êtes au moins capable de charité, tandis que lui, rappelez-vous bien cela, Louise : des mots, des mots, et rien que des mots. Je le connais : une généralisation de phraseurs !

Madame Lemarié soupira, et, voulant dégager son fils qu'elle gâtait :

— Laissons là Victor, dit-elle. Il n'a rien à voir dans cette affaire. C'est moi seule qui trouve que vous devriez céder. Madiot est un de vos plus anciens ouvriers, peut-être même le plus ancien. Si vous craignez d'établir un précédent en reconnaissant une responsabilité que

vous n'avez pas, donnez-lui une retraite. Ça ne vous engagera pas beaucoup : trente ans de services.

— Non, madame, il n'y a pas de retraite chez moi. Je n'ai que celle que je gagne, moi ; que mes ouvriers en fassent autant.

Ils se turent tous deux. Autour de ces riches qui passaient, la splendeur de l'été soulait inutilement des millions de fleurs et d'épis. La jeunesse renouvelée sans cesse, les enveloppait sans qu'ils la sentissent. Par moments, entre deux coteaux, un ravin descendait, ouvert en éventail, double pente de taillis ou double pente de blés, qu'emplissait au bout de l'Érdre et de ses arbres penchés. Mais ni le chagrin ni la colère ne voient.

— Vous parliez de charité tout à l'heure, reprit-elle. Eh bien ! donnez un secours ou permettez-moi...

Un geste cassant de son mari l'interrompit :

— Non, madame, non. J'ai souffert quelquefois, trop souvent, que vous donniez, avec votre charité, des démentis à mes décisions ou à mes règlements de patron. Ici je ne veux pas, nous avons assez fait. Je vous défends de voir ces Madiot, de leur remettre quoi que ce soit, de vous occuper d'eux d'aucune manière.

La femme, sortant de la soumission habituelle, se tourna brusquement, exaspérée blessée dans la seule liberté qu'elle eût.

— Pourquoi donc, par exemple ?

Lui, la considéra une seconde, étonné. Il vit cette face lourde flétrie, ces lèvres que l'habitude de la tristesse avait fait couler aux coins, ces pommettes saillantes, ces yeux effarés, le corsage de soie tendu par le buste.

— J'ai mes raisons, dit-il froidement. Faites-moi le plaisir, je vous prie, de vous souvenir que vous m'accompagnez dans le monde. Voici la barrière de Brasemont. Vous êtes fagotée odieusement.

Une poussière de sable de la Loire, doré, palpable, se levait aux portières, et retombait derrière la voiture. Des branches d'arbres frôlaient les épaules du cocher. Les chevaux, sentant l'écurie du château fléchissaient l'encolure, et se jetaient de côté, sur les brodures de l'avenue.

A suivre

GARDONS-NOUS

Le moindre refroidissement aura de graves conséquences si l'on n'a pas recours au BAUME RHUMAL.

LE SUN

Compagnie d'Assurance
sur la Vie
du Canada

Siege Social, Montrea

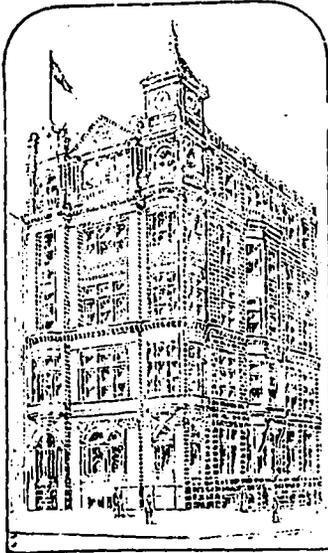
ROBERTSON MACAULAY, Président

Hon. A. W. OGILVIE, Vice-Président.

T. B. MACAULAY, Secrétaire.

IRA B. THAYER, Sur't. des Agences

G. F. JOHNSTON, Assistant Surintendant des Agences.



L'année 1897 a, jusqu'à maintenant été plus satisfaisante encore que 1896. Elle montrera sans aucun doute augmentation tout à fait anormale. Cela veut dire beaucoup pour la compagnie spécialement si l'on considère la crise commerciale qui se fait sentir partout. Ce résultat est surtout dû au fait que le "SUN" du Canada est devenu tout à fait populaire. La police sans condition et son habile et prudente direction ont fait leur œuvre.

— UNE AUTRE RAISON —

Le "SUN" du Canada est la première compagnie qui a introduit la police sans condition ce qui a pendant de longues années été une des

principales attractions de ses polices. Cette compagnie a, depuis ait un pas de plus en avant et émet des polices non confiscales. Le contrat d'assurance d'un porteur de police ne peut après ce privilège et après avoir été deux ans en vigueur être résilié aussi longtemps que sa réserve est assez élevée pour acquitter une prime qui, sans qu'il ait besoin de le demander, est payée sous forme d'un emprunt remboursable à volonté.

DEMANDEZ A NOS AGENTS DE VOUS EXPLIQUER CE SYSTEME

Capitaux assurés au 31 décembre 1891.....	\$38,196,890 08
Actif au 31 décembre 1899.....	6,388,142 60
Revenu pour 1896.....	1,886,258 00

O. LEGER

Gérant Département Français pour la ville et le District de Montréal

PAS UN JOUR DE MALADIE

Depuis Trente Ans

RÉSULTAT DE L'USAGE

DES PILULES D'AYER

"Depuis plus de trente ans, les Pilules d'Ayer m'ont conservé la santé, n'ayant jamais été malade pendant tout ce temps. Avant l'âge de vingt ans, je souffrais presque constamment—cela provenant de constipation—de dyspepsie, de maux de tête, de névralgie, de clous et d'autres éruptions. Quand je fus



convaincu que les neuf dixièmes de mes affections provenaient de la constipation, je commençai l'usage des Pilules d'Ayer qui amenèrent les résultats les plus satisfaisants, n'ayant jamais eu une seule maladie qui ait résisté à ce remède. Ma femme qui avait été malade pendant des années prit aussi les Pilules d'Ayer et elle revint promptement à la santé. Les Pilules d'Ayer, prises à temps, empêchent tout danger de maladie."
HENRY WETTSTEIN, Byron, Ill.

Les Pilules d'Ayer

Les plus hautes récompenses à l'Exposition de Chicago

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &c.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, \$3 a year; four months, \$1. Sold by all newsdealers.
MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D.C.